



An Garda Síochána

Stratégie pour la diversité et l'intégration (2019-2021)

AVANT-PROPOS DU COMMISSAIRE	3
ENGAGEMENTS DE L'ORGANISATION.....	4
INTRODUCTION.....	5
LE CRIME DE HAINE.....	6
PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 – PROTÉGER LA POPULATION	7
PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2 – DONNÉES	8
PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 – NOS CONCITOYENS.....	9
PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4 – PARTENARIAT	10
PRIORITÉ STRATÉGIQUE 5 – COMMUNICATION.....	11
AUTRES FORMATS.....	12
CONTACT	12





AVANT-PROPOS DU COMMISSAIRE

J'ai l'honneur de vous présenter notre Stratégie pour la diversité et l'intégration pour la période 2019-2021. Elle traduit la ferme volonté d'An Garda Síochána de dialoguer de manière proactive et respectueuse avec tous les membres de la société, et en particulier avec les personnes issues de minorités et affichant des origines diverses. Notre volonté repose sur l'engagement que nous avons pris de promouvoir et de renforcer nos normes déontologiques, telles qu'elles figurent dans le code de déontologie d'An Garda Síochána.

En outre, An Garda Síochána est fière d'avoir élaboré une définition du crime de haine, laquelle tient compte de la composition hétérogène de la population, et s'emploie à protéger les minorités et les différents groupes qui composent la société. La présente Stratégie contribuera à renforcer les mécanismes de signalement, d'enregistrement, d'enquête et de poursuite relatifs aux crimes de haine et facilitera la mise en place d'un fichier PULSE (*Police Using Leading Systems Effectively*) pour les incidents inspirés par la haine et ne constituant pas un crime.

Je souhaite féliciter l'ensemble des parties prenantes qui ont, par l'intermédiaire de consultations, de conseils et d'un appui réguliers, tenu un dialogue positif avec An Garda Síochána en vue d'élaborer cette Stratégie. Parmi ces parties prenantes figurent notamment des universitaires renommés qui ont apporté une contribution inestimable aux débats organisés sur le crime de haine et à la mise en place d'organismes gouvernementaux, d'organisations non gouvernementales et d'organisations de la société civile dédiés à la question. Cette contribution, tant individuelle que collective, a été intégrée à la présente Stratégie et nous avons bon espoir de poursuivre cette collaboration à l'avenir.

Le suivi et le contrôle qu'assurent nos organismes de contrôle réglementaire ainsi que nos principales parties prenantes œuvrant pour la diversité sont les bienvenus dans le cadre de notre Stratégie et de notre engagement constant en faveur des individus et des communautés. Pour faciliter ce suivi, un Groupe directeur national pour la diversité, rattaché à la Garda, sera mis en place et constitué de représentantes et représentants de divers groupes de parties prenantes. La Stratégie fera l'objet d'un examen trimestriel et d'une évaluation finale qui aura lieu au dernier trimestre 2021.

Il me tarde de voir l'ensemble des membres et du personnel d'An Garda Síochána mettre en œuvre cette Stratégie au cours des trois prochaines années, à mesure que nous nous efforcerons de créer une société plus juste, égalitaire et respectueuse.

Drew Harris
Commissaire
An Garda Síochána



ENGAGEMENTS DE L'ORGANISATION

VISION

Nous fournirons à toutes et à tous des services de police rapides, égaux et accessibles, et en particulier aux personnes marginalisées, aux minorités et aux personnes affichant des origines diverses.

MISSION

Assurer la sécurité de tous.

CODE DE DÉONTOLOGIE D'AN GARDA SÍOCHÁNA - RESPECT ET ÉGALITÉ

- Je reconnais et respecte la dignité et les droits fondamentaux de chacun.
- Je traite tout le monde avec courtoisie et respect.
- Je traite tout le monde avec équité, en toute circonstance, et je ne discrimine personne de manière injustifiée.
- Je m'oppose à tout comportement et à tout discours dénotant de la discrimination ou de l'irrespect, notamment à l'égard des personnes vulnérables et des minorités, et les conteste.
- Je tiens compte des vulnérabilités des gens, notamment celles qui sont liées à leur âge ou à leur handicap. Quand une personne interagit avec An Garda Síochána, je tiens compte des circonstances difficiles auxquelles elle peut faire face.
- Je fais preuve de compréhension et d'empathie avec les personnes que je rencontre.
- Dans la mesure du possible, je m'efforce de répondre aux besoins particuliers des gens, et j'œuvre pour améliorer les relations de la police avec le public, en particulier avec les personnes ou les groupes ayant fait l'expérience, par le passé, de relations limitées ou difficiles avec les services de police.

Exemples de motifs arbitraires de discrimination (Code de déontologie d'An Garda Síochána) :

- | | | |
|------------------------|---|---------------------------|
| - Âge | - Appartenance à la communauté des gens du voyage | - Orientation sexuelle |
| - Handicap | - Religion | - Non-conformité de genre |
| - Situation de famille | - Race | - Opinion politique |
| - Genre | - Couleur de peau | - Statut de résidence |
| - État civil | - Nationalité | - Origine sociale |

SECTION 42 DE LA LOI IRLANDAISE DE 2014 RELATIVE AUX DROITS DE L'HOMME ET À L'ÉGALITÉ

Un organisme public devra, dans l'exercice de ses fonctions, tenir compte de la nécessité :

- a) D'éliminer la discrimination ;
- b) De promouvoir l'égalité des chances et de traitement pour ses membres et pour les personnes auxquelles il fournit des services ; et
- c) De protéger, promouvoir et respecter les droits fondamentaux de ses membres, de son personnel et des personnes auxquelles il fournit des services.



INTRODUCTION

Dans le cadre de la formulation de la Stratégie d'An Garda Síochána pour la période 2019-2021, une place importante est accordée aux droits de l'homme, lesquels sont à la base des services de police. Conformément à la mission qui nous est confiée aux termes de la Section 42 de la loi irlandaise de 2014 relative aux droits de l'homme et à l'égalité, le Commissaire de la Garda s'est engagé à mettre en place des outils relatifs aux droits de l'homme et à renforcer nos initiatives internes et externes en faveur de la diversité et de l'inclusion. Cette Stratégie externe pour la diversité et l'intégration viendra compléter la Stratégie interne à la Garda pour la diversité et l'inclusion, qui est en cours d'élaboration par le Directeur exécutif des ressources humaines et du développement du personnel. Il importe d'harmoniser ces deux stratégies et de faire en sorte qu'elles fonctionnent de manière cohérente.

L'élaboration de cette stratégie coïncide avec la présentation par An Garda Síochána d'une définition pratique du crime de haine, le but étant de remplir les engagements que nous avons pris dans notre plan d'activités, à savoir fournir des services de police axés sur la victime, assurer en priorité la protection de la population, protéger les plus vulnérables et offrir des services répondant aux normes de qualité les plus exigeantes. La présentation d'une définition pratique du crime de haine est considérée comme une étape importante en vue de tenir cet engagement. C'est pourquoi, ces trois prochaines années, la Stratégie devra veiller en priorité à améliorer les éléments liés aux phases d'identification, de signalement, d'enquête et de poursuite dans les affaires des crimes de haine. Pour cela, il convient de fournir un appui aux agents et au personnel de la Garda, mais aussi d'élaborer des politiques, des directives et des programmes de formation à leur intention. Il est également nécessaire, tout au long de la période de mise en œuvre de la Stratégie, de mettre à jour les technologies informatiques du système PULSE de la Garda.

La Stratégie repose sur cinq principes stratégiques, lesquels établissent des objectifs organisationnels et des résultats atteignables permettant de suivre, en interne et de manière indépendante, les progrès accomplis dans le cadre de la Stratégie. On reconnaît aujourd'hui que les crimes commis contre les groupes marginalisés et les minorités ne sont pas suffisamment signalés. La présente Stratégie démontre l'ouverture d'An Garda Síochána et sa volonté de recevoir les signalements de la part de ces individus et de ces communautés, et de mener des enquêtes sur les crimes commis à leur égard. Elle devrait conduire à l'augmentation du nombre de signalements de crimes de haine, qui doit être vue comme un résultat positif.

La Stratégie sera accompagnée par la mise en place, à la suite de l'examen des programmes de formation actuels, d'une formation interne sur la diversité comprenant divers niveaux. Cette formation et le succès de la Stratégie sont tributaires de la poursuite de la collaboration avec nos principales parties prenantes, nos partenaires et la population.



LE CRIME DE HAINE

Définitions

Crime de haine

Tout crime perçu, par la victime ou par une autre personne, comme étant totalement ou partiellement motivé par de l'hostilité ou par un préjugé fondé sur l'âge, le handicap, la race, la couleur de peau, la nationalité, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle ou le genre, que ces caractéristiques soient avérées ou supposées.

Incidents (de nature non criminelle) inspirés par la haine

Tout incident de nature non criminelle étant perçu par quelqu'un comme étant totalement ou partiellement motivé par de l'hostilité ou par un préjugé fondé sur l'âge, le handicap, la race, la couleur de peau, la nationalité, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle ou le genre, que ces caractéristiques soient avérées ou supposées.

Notes explicatives

- Une personne, une communauté ou une institution peut être victime d'un crime de haine si elle est associée, de manière supposée ou avérée, à un groupe particulier.
- La « motivation » est présumée par la démonstration ou l'expression d'une forme d'hostilité ou d'un préjugé.
- « Origine ethnique » inclut les gens du voyage et les roms.
- « Religion » comprend les athées.
- « Genre » comprend l'identité de genre, les transgenres, les intersexes, l'expression du genre et l'exploration du genre.
- Un « incident » est un fait signalé auprès d'An Garda Síochána.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 – PROTÉGER LA POPULATION

Assurer la sécurité, le bien-être et les droits de toutes et de tous, et notamment des minorités, des groupes marginalisés et des personnes vulnérables.

Objectifs

- Renforcer la confiance que les minorités accordent à An Garda Síochána, le but étant d'améliorer l'accès aux services de police.
- Fournir à tous les individus et à toutes les communautés des services visibles, accessibles, efficaces et rapides.
- Fournir aux personnes issues de minorités et affichant des origines diverses des conseils appropriés en matière de prévention des crimes.
- Promouvoir l'intégration dans la société des migrants et des personnes marginalisées.
- Prévenir et suivre les cas de crimes de haine, et y répondre.
- Encourager et faciliter le signalement des crimes de haine et des incidents de nature non criminelle inspirés par la haine.
- Fournir un appui adéquat aux victimes de crimes de haine pendant les phases de signalement, d'enquête et de poursuite.

Résultats

1. Respect de la Section 42 de la loi irlandaise de 2014 relative aux droits de l'homme et à l'égalité.
2. Renforcement de la confiance que toutes les parties de la société accordent à An Garda Síochána.
3. Des services de police axés sur la victime, qui appuient les individus, quelles que soient leurs origines.
4. Poursuite de la sensibilisation à la diversité culturelle, au handicap et à la vulnérabilité, en coopération avec les communautés touchées.
5. Mise en place, en ligne, d'un dispositif de signalement des crimes de haine.
6. Facilitation, par l'intermédiaire de la Garda National Diversity and Integration Unit, des signalements de crimes de haine faits par des tiers comme les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile.
7. Respect des engagements pris dans la loi de 2017 relative à la charte des victimes de crimes et à la justice pénale, le but étant de veiller à accompagner les victimes durant les procédures de justice pénale et à les tenir informées de l'évolution de l'affaire et de la suite donnée à leur plainte.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2 – DONNÉES

Assurer une gestion efficace et précise des données relatives aux crimes de haine, et ce, d'une manière sûre, sécurisée et légale, tout en respectant la vie privée et les droits de la personne.

Objectifs

- Veiller à ce que les données soient collectées, stockées et diffusées en temps voulu et de manière précise, exhaustive et responsable.
- Fournir des données précises et fiables contribuant aux activités de police menées grâce aux services de renseignement.
- Informer le public, avec précision, de l'évolution et des caractéristiques des crimes de haine.

Résultats

1. Distribution, à l'ensemble des agents et du personnel de la Garda, de directives claires sur le repérage et l'enregistrement de crimes de haine et d'incidents de nature non criminelle inspirés par la haine.
2. Mise en place d'un mécanisme informatique destiné à consigner les incidents de nature non criminelle inspirés par la haine afin d'améliorer la prévention des crimes et les activités de police menées grâce aux services de renseignement.
3. Mises à jour du système PULSE de la Garda, et mise en place d'un mécanisme d'alerte permettant de repérer les crimes de haine.
4. Compilation, stockage et conservation sûres et sécurisées des données, conformément à la législation intitulée *General Data Protection Regulation* (GDPR).
5. Publication, par la Garda et sur le site Web de la Garda, d'un rapport annuel sur la diversité.
6. Augmentation du nombre de crimes de haine signalés.
7. Analyse des tendances et des caractéristiques des crimes de haine, à l'appui de l'élaboration des futures interventions de police.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 – NOS CONCITOYENS

Développer les compétences et mettre en place l'environnement nécessaires pour garantir l'égalité, la diversité, l'intégration et les droits de l'homme dans tous les aspects des opérations de police.

Objectifs

- Veiller à ce que l'appui fourni, la formation dispensée et les ressources disponibles soient suffisants pour fournir des services de police professionnels aux différentes communautés et minorités et pour remédier aux comportements discriminatoires susceptibles d'exister au sein d'An Garda Síochána.
- Fournir des conseils à tous les agents de la Garda au sujet du signalement et de l'enregistrement des affaires de crimes de haine, mais aussi des enquêtes et poursuites en la matière, et superviser les agents.
- Mettre au point un programme de formation destiné aux agents et au personnel de la Garda, le but étant de les doter des capacités leur permettant d'interagir plus efficacement et positivement avec les migrants, les réfugiés, les victimes de crimes de haine et les personnes issues de minorités et affichant des origines diverses.
- Appuyer l'objectif du département des ressources humaines et du développement du personnel consistant à attirer, à former et à retenir, au sein d'An Garda Síochána, des employés talentueux issus de minorités et de communautés variées.

Résultats

1. Élaboration et publication d'une politique et de procédures relatives aux crimes de haine visant à guider les agents et le personnel de la Garda.
2. Élaboration en interne d'une « trousse à outils pour la diversité » dans le cadre du nouveau dispositif pour les services de police locale, le but étant d'aider An Garda Síochána à dialoguer avec des personnes issues de minorités et affichant des origines diverses mais aussi à enquêter sur les cas de crimes de haine et à en poursuivre les auteurs.
3. Examen des programmes actuels de formation sur la diversité de la Garda, et élaboration de formations sur mesure visant à répondre aux besoins de police de divers groupes et sous-groupes, donnant ainsi aux agents et au personnel de la Garda l'expertise et la confiance dont ils ont besoin pour communiquer professionnellement avec ces groupes.
4. Suivi du nombre de plaintes déposées par des personnes issues de minorités ou affichant des origines diverses au sujet de la conduite de la Garda ou du caractère satisfaisant de ses enquêtes.
5. Identification des obstacles au recrutement et à la rétention d'agents, de personnel et de réservistes issus de minorités ou affichant des origines diverses, et lancement d'activités visant à éliminer ces obstacles.
6. Élaboration d'un répertoire en ligne listant les termes qu'il est possible d'employer pour certaines cultures ou origines, le but étant d'aider les agents et le personnel de la Garda à répondre de manière appropriée aux besoins des personnes issues de minorités et affichant des origines diverses.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4 – PARTENARIAT

Dialoguer avec des parties prenantes internes et externes de manière proactive et inclusive en vue d’instaurer la confiance et d’identifier les besoins de police des minorités, des diverses communautés et des communautés les plus isolées.

Objectifs

- Créer et entretenir des relations fortes avec les parties prenantes de divers groupes et d’organisations de la société civile.
- Écouter les besoins en matière de police de toutes les communautés et y répondre en tenant dûment compte des vues, des publications et des rapports des principales parties prenantes au moment d’élaborer les plans relatifs aux activités de police.
- Travailler en collaboration avec les principales parties prenantes pour fournir à l’ensemble de la société des services de police efficaces et collaboratifs.
- Appuyer les principales parties prenantes, par l’intermédiaire d’un dialogue régulier organisé à tous les niveaux d’An Garda Síochána.
- Assurer un dialogue constructif avec les organes de contrôle comme la Policing Authority et le Garda Síochána Inspectorate en vue de suivre et d’examiner l’efficacité opérationnelle de la Stratégie de la Garda pour la diversité et l’intégration.
- Collaborer avec nos partenaires dédiés à la justice pénale, notamment le Département de la justice et de l’égalité, le Bureau du Directeur des poursuites pénales, le Service de probation, le Service pénitentiaire irlandais et le Service des tribunaux, en vue de renforcer les procédures de justice pénale encadrant les affaires de crimes de haine.

Résultats

1. Création d’un forum national sur la diversité destiné à la Garda, réunissant des représentants locaux et des parties prenantes clefs en vue de suivre et d’examiner la mise en œuvre de la Stratégie sur une base trimestrielle.
2. Amélioration des relations avec les principales parties prenantes, aux niveaux local et national.
3. Organisation, chaque année, d’une journée nationale de consultation avec les principales parties prenantes dans le cadre de l’élaboration du plan relatif aux activités de police et des futures politiques en matière de diversité et d’intégration.
4. Mise en place d’un mécanisme visant à assurer qu’An Garda Síochána informe effectivement ses partenaires de justice pénale, au cours de la procédure pénale, de la circonstance aggravante que constitue le crime de haine.
5. Fourniture d’un appui aux stratégies du Gouvernement, respect desdites stratégies et exercice d’une responsabilité à leur égard :
 - Stratégie pour l’intégration des migrants (2017-2020) ;
 - Stratégie nationale pour l’inclusion des handicapés (2017-2021) ;
 - Stratégie nationale pour l’inclusion des gens du voyage et des roms (2017-2021).
6. Prise en compte active des vues, recommandations et publications des organes de contrôle et des partenaires.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 5 – COMMUNICATION

Communiquer de manière ouverte, honnête, sensible et respectueuse avec l'ensemble des communautés, collègues et partenaires afin de renforcer la confiance placée dans les services de police que nous offrons à tous.

Objectifs

- Améliorer la confiance des communautés et des victimes de crimes à dialoguer de manière ouverte avec An Garda Síochána et à signaler les crimes.
- Veiller à ce que l'ensemble des agents et du personnel de la Garda soient pleinement conscients des responsabilités qui leur incombent en vertu de la Stratégie de la Garda pour la diversité et l'intégration.
- Veiller à ce que tous les membres de la société, et notamment les personnes issues de minorités ou affichant des origines diverses, soient conscients de l'engagement pris par An Garda Síochána de traiter tout le monde avec respect et d'offrir des services de police justes et égaux pour tous.
- Améliorer nos échanges et nos relations avec les parties prenantes clefs.
- Fournir à tous des services de police transparents, ouverts, responsables et honnêtes.

Résultats

1. Publication de la Stratégie de la Garda pour la diversité et l'intégration.
2. Publication de la définition, établie par la Garda, du crime de haine et de l'incident de nature non criminelle inspiré par la haine.
3. Publication de rapports annuels portant sur la diversité et sur les crimes de haine.
4. Réduction des entraves à la communication en faisant appel à des interprètes, le cas échéant.
5. Les communications internes relatives aux politiques et aux procédures sur la diversité, l'intégration et le crime de haine sont claires, concises et efficaces.
6. Mises à jour des communications adressées au public et aux principales parties prenantes par l'intermédiaire des médias sociaux, du site Web de la Garda et de la mobilisation personnelle.
7. Conduite, en collaboration avec les agences partenaires, de campagnes de sensibilisation à la diversité et à l'intégration.
8. Facilitation d'un dialogue annuel avec les parties prenantes et possibilités de dialogue, le but étant d'examiner les progrès accomplis à ce jour et de faciliter la future planification.



AUTRES FORMATS

N'hésitez pas à nous contacter si vous ou l'un des membres de votre communauté pensez qu'il peut vous être profitable de recevoir ce document dans un autre format ou dans une autre langue (par exemple, en version électronique, avec une police plus grande, en anglais clair ou en version audio).

Ce document est également téléchargeable en anglais, en gaélique, en français, en allemand, en espagnol, en portugais, en polonais, en lituanien, en letton, en roumain, en arabe, en mandarin et en russe à l'adresse suivante : www.garda.ie.

De même, nous apprécions toutes remarques sur la présente Stratégie et sommes disposés à les recevoir par l'intermédiaire des canaux suivants :

CONTACT



Garda National Diversity & Integration Unit (GNDIU)
Garda Community Engagement & Public Safety Bureau
Harcourt Square
Dublin 2
D02 DH42



+353 (0)1 6663150



diversity@garda.ie

*Financé en partie par le
Fonds européen pour la sécurité intérieure - Police*

